

RONCHEROLLES SUR-LE-VIVIER

DATE de réactualisation de la fiche : 12/2025

SYNTHESE DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Le document complet de février 2024 est consultable en mairie et sur le site internet : <http://www.mairie-roncherollesvivier.fr/>

LE RISQUE INONDATION

Les principales inondations sur la commune sont provoquées par le ruissellement des eaux pluviales vers **Fontaine-sous-Préaux, St Martin-du-vivier et Darnétal**.

Les principales inondations sur la commune ont eu lieu en **décembre 1999, en 2000-2001 et en juillet 2007**.



Consignes de sécurité en cas d'inondation



Abritez-vous
Fermez portes,
fenêtres et ventilations



Coupez le gaz
et l'électricité



Montez à pied
dans les étages



Écoutez la radio
100.1 FM



Libérez les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

LE RISQUE CAVITES SOUTERRAINES



Consignes de sécurité en cas
de mouvement de terrain

Le recensement des cavités sur la commune a permis d'identifier **15** indices de cavités assortis d'une zone de risque et **14** indices à titre informatif. La localisation et les caractéristiques de chaque cavité est disponible sur le site : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/risques-cavites>



Évacuez l'habitation
si elle est menacée



Éloignez-vous de la
zone instable

Consignes de sécurité en cas d'accident



Abritez-vous
Fermez portes, fenêtres
et ventilations



Fermez toutes les
ouvertures vers l'extérieur



Écoutez la radio
100.1 FM



Ne fumez pas



Libérez les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

LE RISQUE LIÉ AU TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

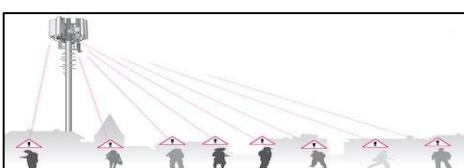
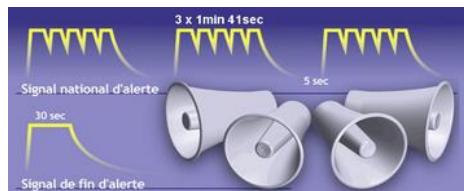


Toutes les routes de la commune sont concernées par ce risque (ex: livraison de fioul domestique). Toutefois, compte-tenu du trafic routier, les **RD15 et RD91** sont les secteurs les plus à risque.

Dans tous les cas, prévoir chez soi un kit d'urgence et une autonomie alimentaire pour 72h

Bien qu'éloignée des principaux sites industriels et nucléaires du département, la commune peut indirectement être concernée par les risques liés à ces activités (fumée, dégagements gazeux, radioactivité). Les consignes de sécurité sont les mêmes que pour le risque lié au transport de matières dangereuses. En cas d'accident nucléaire, la distribution d'lodé serait assurée par l'Etat dans le cadre du dispositif « ORSEC lode » élaboré par le préfet.

COMMENT LA POPULATION EST-ELLE ALERTÉE ?



Le site internet de la commune, ainsi que les radios locales (ici Normandie 100.1 FM) permettent de diffuser une alerte.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Mairie

02.35.59.09.59

<http://www.mairie-roncherollesvivier.fr>

Préfecture
de Seine-Maritime

02.32.76.50.00

www.seine-maritime.gouv.fr
(rubrique sécurité civile)

Ministère de la
transition écologique

www.georisques.gouv.fr